

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 11/6/2018 Dossier complet le : 9/7/2018 N° d'enregistrement : 2018-3288

1. Intitulé du projet

Déplacement d'une digue, ne faisant pas l'objet d'arrêté de classement, propriété du Conservatoire du Littoral, sur le site de la Prée Mizottière, Sainte-Radegonde-des-Noyers (Vendée).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PERRIER Prénom Pierre-Guy

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Parc naturel régional du Marais poitevin

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Loïc Chaigneau, Chargé de mission littoral LIFE

RCS / SIRET 2 5 7 | 9 0 2 | 2 0 5 Forme juridique Syndicat mixte ouvert

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 11, a : travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	Déplacement d'une digue non classée de 800 mètres de quelques dizaines dans les terres.
Catégorie 21, e	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à déplacer une digue non classée, située sur le site de la Prée Mizottière propriété du Conservatoire du Littoral :

- effacement de la digue existante d'environ 800 m fragilisée, car localisée dans un méandre de la Sèvre en progression et donc très sensible aux évènements tempétueux

- création d'une digue d'environ 800 m quelques dizaines de mètres en retrait dans les terres, afin de la rendre à nouveau conforme et diminuer les risques de ruptures en cas de surverse.

4.2 Objectifs du projet

L'action consiste à déplacer une digue non classée de quelques dizaines de mètres afin de la rendre à nouveau conforme, et diminuer les risques de ruptures en cas de surverse.

Cette action s'inscrit du programme européen LIFE Nature, le programme LIFE Baie de l'Aiguillon porté par le Parc naturel régional du Marais poitevin.

L'annexe 8 présente les fiches actions du programme LIFE Baie de l'Aiguillon dédiées au site de la Prée Mizottière et en particulier à cette action de déplacement de digue non classée. Rédigée en 2014, la fiche action A3 indique qu'une étude d'impact d'un tel aménagement est indispensable. Il s'agit d'une formulation générique dont l'objet était d'indiquer que toutes les études préalables nécessaires à la bonne conformité de la réalisation de ces travaux seraient conduites par le PNR pour la réussite du projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Matériaux

Pour ce faire, l'utilisation de matériaux de la digue à effacer pour la création de la nouvelle digue est possible. De plus, des zones de prélèvement de matériaux supplémentaires sont identifiées si ces derniers sont nécessaires.

Cotes et dimensions de la digue à créer

- Cote objectif : identique à la cote de la digue existante
- Estimation de la longueur de digue : 780 m
- Estimation de la longueur de digue à effacer : 800 m

Drainage

Le positionnement de la nouvelle digue est situé sur une parcelle agricole drainée, il est donc nécessaire de couper et boucher les drains de part et d'autre de la digue (à 10 m du pied de digue) et de retirer les drains sous la digue.

Cheminement

Un pylône électrique, propriété de RTE se situe en arrière de la digue actuelle. Un cheminement d'accès à ce pylône doit être créé pour son entretien. Il est demandé au prestataire d'étudier un franchissement de la digue.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation et la gestion de la digue sera assurée par le propriétaire, le Conservatoire du Littoral.
La digue sera entretenue par fauche et/ou pâturage ovin par l'exploitant agricole.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune procédure administrative n'a été engagée à ce jour. Une mission de maîtrise d'œuvre va permettre d'identifier et de réaliser toutes les procédures administratives nécessaires. A minima, le projet sera soumis à une procédure au titre de la loi sur l'eau. De plus, le projet pourra possiblement être soumis à d'autres procédures réglementaires telles qu'à une étude de danger, ou encore une procédure de déclaration d'intérêt Général.

A titre d'information, un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 est joint à ce dossier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur :	800 mètres
Largeur crête de digue :	4 mètres
Crête de digue :	3h/1v
Tassement :	20 cm supérieure à la cote objectif

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Ferme de la Prée Mizottière
85450 SAINTE-RADEGONDE-DES-NOYERS

Coordonnées géographiques¹

Long. 4°6'3"1'8"3"46 Lat. - 1°0'9"4"04

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4°6'3"1'9"5"53 Lat. - 1°0'8"9"54

Point d'arrivée :

Long. 4°6'3"1'6"5"86 Lat. - 1°0'9"7"29

Communes traversées :

SAINTE-RADEGONDE-DES-NOYERS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type II 540120114 MARAIS POITEVIN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SAINTE-RADEGONDE-DES-NOYERS (Vendée)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le Parc naturel régional du Marais poitevin En limite de la réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon. En limite du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide du Marais poitevin
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL Sèvre Niortaise, approuvé le 30 novembre 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site FR5410100 - MARAIS POITEVIN Site Natura 2000 du Marais poitevin qui résulte de la fusion de la ZPS (FR 5410100) et des pSIC FR 5400446 (Poitou-Charentes) et FR 52 00 659 (Vendée).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des zones de prélèvement de matériaux supplémentaires sont identifiées sur le site de la Prée Mizottière si nécessaire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de quelques hectares de cultures, en accord avec le propriétaire et l'exploitant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Séismes Submersions Tempêtes
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement sur la durée du chantier en raison de la présence de véhicules de chantiers

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les véhicules de chantiers et les opérations de tassement des matériaux constituant la digue engendreront quelques vibrations dans la zone d'influence, toutefois sans conséquences sur le milieu.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction de surfaces de cultures

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences sont susceptibles d'être cumulées avec les travaux qui seront conduits par le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes. Ces travaux prévoient la création, le déplacement et la mise à la cote des digues secondes du bassin de la Vendée conformément au PAPI labellisé du bassin.

Toutefois, ces deux projets sont parfaitement indépendants d'un point de vue fonctionnel. Il est donc peu probable que les incidences identifiées se cumulent avec les travaux du Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Chantier conduit par un maître d'œuvre agréé certifié ISO 9001

Gestion des déchets, utilisation de lubrifiant naturel, entreprise habituée à travailler dans le marais et dans des zones humides sensibles...

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet sera réalisé en cohérence avec les futurs travaux qui seront conduits dans le cadre du PAPI de la baie de l'Aiguillon, assurant la prise en compte du risque. De plus, il n'a pas été observé d'espèces ou d'habitats remarquables sur le site des travaux. Il nous apparaît donc qu'une évaluation environnementale ne soit probablement pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Fiches actions A3, C3 et D3 du programme LIFE Baie de l'Aiguillon
Annexe 8 : Programme des travaux
Annexe 9 : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000
Annexe 10 : Carte de la zone d'influence du projet dans le site Natura 2000 Marais poitevin

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à COULON

le, 09/07/2018

Signature



A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

dessus

